

7 MAJEURS SENIORS POUR EQUIPE PREMIERE

Numéro club : _____ Club : _____

Equipe concernée : Catégorie : _____

NOM	PRENOM	NUMERO LICENCE

Règlement : Lorsqu'il y a deux équipes sur un même niveau Honneur Départemental, le club se doit de fournir un 7 majeurs constituant les joueurs de l'équipe première. En cas de non déclaration de ce 7 majeurs, les 7 premiers joueurs inscrit sur la feuille de match de la première journée de championnat constitueront de fait ce 7 majeurs

 **Document à retourner pour le 15 Septembre 2017**